



NON À L'INITIATIVE ANTI-DROITS HUMAINS LE 25 NOVEMBRE 2018

D'importantes normes internationales, telles que les droits humains, sont aujourd'hui remises en question dans le monde entier. De plus en plus souvent, des dirigeants comme Trump, Poutine et Erdogan font primer leurs intérêts nationalistes sur le droit international.

De telles tendances existent également en Suisse. Avec l'initiative anti-droits humains, nous serons bientôt amené-e-s à voter sur un projet de loi qui vise à placer le droit suisse au dessus des droits humains internationaux et de la protection qu'ils nous garantissent.

Nous aurons un choix à faire le 25 novembre : sommes-nous du côté de ceux qui placent l'intérêt national avant la protection internationale des droits humains ? Ou alors, choisirons-nous de refuser que la Suisse soit porteuse de ce message ?

3 bonnes raisons de voter NON à l'initiative anti-droits humains le 25 novembre

Une attaque frontale contre les droits humains :

Cette initiative est une attaque frontale de la part de l'UDC contre la protection des droits humains. Mais ils ne sont pas seuls à les attaquer : des pays et des dirigeant-e-s du monde entier sapent la protection internationale des droits humains pour leurs propres intérêts nationalistes et populistes. Aujourd'hui en particulier, un engagement fort de la Suisse (patrie de la croix rouge) en faveur de la protection des droits humains est plus important que jamais. Nous ne pouvons pas accepter que la Suisse se rapproche des États et dirigeants aux tendances totalitaires en matière de protection internationale des droits humains, et devenir ainsi une île en Europe.

L'incertitude de la politique étrangère et la loi du plus fort

Le droit international protège les petits pays comme la Suisse contre la politique de pouvoir des puissances mondiales. Il est donc dans notre propre intérêt de protéger et de respecter ces lois internationales, surtout à l'heure où s'observe la montée du nationalisme dans plusieurs puissances mondiales. Dans un monde où les règles ne s'appliquent plus à des dirigeants comme Trump, Poutine et Erdogan, qui déterminent ce qui arrive au monde.

La protection des citoyennes et citoyens

Les droits humains garantis au niveau international protègent les citoyen-ne-s de l'arbitraire des États. Le droit international, et en particulier la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), a permis à de nombreuses et nombreux citoyen-ne-s d'obtenir des avancées sociales importantes (droit de vote des femmes, indemnisation des victimes de l'amiante, suppression de l'internement administratif). L'initiative remet en question ces réalisations.